COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE

Bretagne Vivante Une voix pour la nature

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ LOIRE-ATLANTIQUE

30 octobre 2019

Nantes-Atlantique : un réaménagement de bon sens

Suite à la concertation préalable sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) a publié le 28 octobre 2019 le bilan du maître d'ouvrage et fait connaître la décision de l'Etat sur les modalités de poursuite du projet. Réactions des associations environnementales* membres de France Nature Environnement.

Un réaménagement mesuré qui répond aux principaux enjeux

« *Nos associations se félicitent de ce projet de réaménagement qui est mesuré et qui répond au moindre impact environnemental pour un coût financier limité. Il permet d'apporter des solutions à l'enjeu principal qui est la protection des riverains vis-à-vis du bruit* » indique Jean-Christophe GAVALLET, président de FNE Pays de la Loire. La mise en place d'un couvre-feu de minuit à 6h du matin est une nette avancée mais qui aurait pu être mise en place de façon plus précoce si les démarches administratives avaient été engagées dès le printemps 2018 par l'Etat. Jean-Christophe GAVALLET ajoute qu' « *il serait intéressant d'interdire les vols dès 23h* ».

Un aéroport conforté dans son emplacement

« *Nos associations sont satisfaites de voir la DGAC confirmer qu'il n'y a pas de raison de prévoir un déménagement de cette plateforme aéroportuaire, comme nous l'avons toujours soutenu* » rappelle Guy BOURLES, président de la LPO Loire-Atlantique, « *et ce même à 11,4 millions de passagers par an voire à 15 millions comme l'indique la DGAC dans son rapport* ».

Des points de vigilance et des réponses manquantes

« *Il reste pour nos associations des points de vigilance quant aux impacts environnementaux de ce réaménagement. Nous serons attentifs au contenu de l'étude d'impact, notamment aux propositions de compensations prévues pour les espaces artificialisés* » souligne Gwénola KERVINGANT, présidente de Bretagne-Vivante.

Nos associations attendent toujours des réponses quant à la desserte de l'aéroport par des modes de transports en commun efficients et en site propre. « *Il y a urgence à prendre des décisions pour engager les travaux nécessaires préalablement à ceux de la plateforme aéroportuaire* » pointe Guy BOURLES.

Nos associations continueront à suivre le dossier

Nos associations continueront à suivre ce dossier dans les années à venir et souhaitent être invitées à participer au comité de suivi des engagements de l'Etat et des collectivités territoriales qui doit être créé d'ici la fin de l'année 2019.

*FNE Pays de la Loire, Bretagne-Vivante et la LPO Loire-Atlantique